



Changement d'avis - droit de rétractation

Par **pierremoi76**, le **22/04/2011** à **21:30**

Bonjour,

J'ai acheté aujourd'hui un abonnement pour le lavage auto.
(J'ai seulement acheté, aucun lavage n'a encore été fait).

Cet abonnement comprend 10 lavages auto (+2 gratuits) à la base.

A l'origine je me renseignais pour une rénovation carrosserie. Il me donne le prix : environ 300 euros.

Il me dit que si je prend un abonnement 10 lavages + 2 gratuits, il m'en offre 3 de plus et m'offre la rénovation.

Je demande le prix.

300 euros pour le forfait 10 lavages + 5 gratuits (si je prend le forfait de suite) et il m'offre ma rénovation.

Il me dit que le prix du lavage avec l'abonnement me revient à 12.5 euros.

Après avoir fait 4 chèques de 75 euros pour un paiement en 4 fois, je repars.

Je recalcule, et si le prix du lavage est de 12,5 euros, j'aurais du payer 187,50. Donc la rénovation n'est plus vraiment offerte.

Ma question est la suivante.

Ai-je un droit de retractation pour ce type d'abonnement et ce type de paiement (4 fois sans frais) ?

Comment procéder ?

J'ai un peu l'impression de m'être fait arnaqué et je n'aime pas trop ça.... De plus mon entourage m'a dit que les prestations étaient très moyennes.

Merci d'avance pour vos réponses.

Par **mimi493**, le **22/04/2011 à 21:34**

non sauf si c'est prévu au contrat

Par **pierremoi76**, le **22/04/2011 à 21:36**

oui mais quelquepart il m'a menti..... le prix n'est pas vraiment le bon

Par **mimi493**, le **22/04/2011 à 21:52**

[citation]300 euros pour le forfait 10 lavages + 5 gratuits (si je prend le forfait de suite) et il m'offre ma rénovation.

Il me dit que le prix du lavage avec l'abonnement me revient à 12.5 euros. [/citation] vous ne savez pas diviser 300 par 15 ?

Par **pierremoi76**, le **23/04/2011 à 00:12**

Pas faux, mais sur le coup, il annonce beaucoup d'informations.... il ne laisse pas le temps de parler.

Il me met en confiance.

Donc il est vrai que 20 euros par lavage au lieu de 12.5, c'est pas pareil.

Merci quand même pour les réponses.

Donc aucun recours possible ?